

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2024-02-27 à 18 h 30 en présentiel**

Présences :

Karine Dolbec, parent	Laurence Martin, professionnelle
Roxanne Barrette, parent	Nathalie Wiseman, enseignante
Marie-Noëlle Ouellet, parent	Ariane Forget, enseignante
Isabelle Savard, parent	Noémie Bouchard, enseignante
Kevin Ringuette, parent	Chantal Drouin, tech. sdg
Pierre-Luc Noël, parent	

Absence motivée : Karen Lebel

Absence non motivée :

Participait également : Françoise Taché, directrice

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction, Mme Françoise Taché constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition no CE-23/24-472 – Adoption de l'ordre du jour du 2024-02-27

1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2024-01-16
4. Suivis au procès-verbal du 2024-01-16
5. Parole au public

Décisions

6. Approbation des modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire
7. Adoption du budget de mi-année
8. Approbation des règles de régie interne du service de garde
9. Révision de l'adoption du procès-verbal du 10-10-2023

Discussion

10. Offre promotionnelle (glissades Tewkesbury)

Informations

11. Modification aux fréquences d'évaluation des compétences en lien avec le plan de rattrapage
12. Membres de la communauté
13. Communication
 - a) de la présidente
 - b) de la direction
 - c) du représentant au comité de parents
 - d) de la responsable du service de garde
 - e) de l'équipe-école

14. Questions et commentaires des membres
15. Varia
16. Prochaine rencontre
17. Levée de l'assemblée

Monsieur Kevin Ringuette propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2024-01-16**

Proposition no CE-23/24-473 - Adoption du procès-verbal du 2024-01-16

Madame Nathalie Wiseman propose d'adopter le procès-verbal du 16 janvier 2024 avec les modifications demandées.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2024-01-16**

En suivi au point #9, le service de garde sera ouvert pour la semaine de relâche. Entre 40 et 75 enfants y sont inscrits, selon les journées. Il y aura diminution du tarif pour la journée au cirque puisqu'il y a un plus grand nombre d'enfants inscrits que prévu.

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

DÉCISIONS

6. **APPROBATION DES MODIFICATIONS À L'HORAIRE LORS DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE**

Proposition no CE-23/24-474 – Approbation des modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire

Madame Françoise Taché présente la modification à l'horaire pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire 2024-2025 qui aura lieu le 5 juin. Les élèves actuellement au préscolaire seront en congé pour permettre aux membres du personnel d'accueillir les futurs élèves 2024-2025. Le service de garde sera offert sans frais. L'inscription aura lieu prochainement.

Madame Ariane Forget propose d'approuver les modifications à l'horaire lors des activités d'accueil des futurs élèves du préscolaire

Approuvées à l'unanimité

7. **ADOPTION DU BUDGET DE MI-ANNÉE**

Proposition no CE-23/24 -475 – Adoption du budget de mi-année

Madame Françoise Taché présente le budget de mi-année et informe que les montants retenus à la suite de la grève nous laissent croire qu'ils couvriront une partie des dépenses de fonctionnement. Elle mentionne que le budget de l'école est sain et vise l'équilibre.

Monsieur Pier-Luc Noël propose d'adopter le budget de mi-année tel que présenté

Adopté à l'unanimité



8. **APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE**

Proposition no CE-23/24 -476 – Approbation des règles de régie interne du service de garde

Madame Chantal Drouin présente les règles de régie interne avec les modifications apportées cette année.

Un ajustement est fait quant aux tarifs, soit le 1er juillet de chaque année. Elle spécifie qu'il n'est pas possible de faire des prélèvements bancaires. Il est cependant possible de déposer un montant ou de faire des versements aux deux semaines. L'ajustement se fait aux mois de décembre et juin.

Madame Roxanne Barrette propose d'approuver les règles de régie interne du service de garde telles que présentées

Approuvées à l'unanimité

9. **RÉVISION DE L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10-10-2023**

Proposition no CE-23/24 – 477- Révision de l'adoption du procès-verbal du 10-10-2023

Madame Karine Dolbec demande de modifier deux passages dans le procès-verbal du 10 octobre 2023 dans un souci de clarté quant à la formulation de certains propos. Les modifications suggérées par Madame Karine Dolbec seront faites. Trois enseignantes s'abstiennent de voter.

Madame Marie-Noëlle Ouellet propose d'approuver la révision du procès-verbal du 10-10-2023 tel que présenté.

Adopté par la majorité

DISCUSSION

10. **OFFRE PROMOTIONNELLE GLISSADES TEWKESBURY**

L'offre est expirée.

INFORMATION

11. **MODIFICATION AUX FRÉQUENCES D'ÉVALUATION EN LIEN AVEC LE PLAN DE RATTRAPAGE**

Madame Françoise Taché informe que, pour cette année, il n'y aura pas de notes en écriture pour la 2^e à la 6^e année pour le second bulletin. Pour les 1^{re} année, la communication en français ne sera pas évaluée pour le bulletin 28 mars 2024. L'intention est d'accorder plus de temps aux apprentissages et à l'enseignement de stratégies plutôt qu'à l'évaluation. Mme Françoise Taché rassure les parents en mentionnant que des traces d'écriture et de communication orale seront retenues pour avoir un portrait des élèves dans ces compétences.

Il y aura une note au 3^e bulletin.

12. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun.

13. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

Madame Karine Dolbec informe qu'elle a reçu les dépliants sur la sécurité aux abords de l'école. Ils seront distribués aux élèves prochainement. Une version électronique sera acheminée plus tard à titre de rappel.

b) De la direction

Madame Françoise Taché mentionne qu'elle est fière de faire partie de cette équipe qu'est l'école du Sous-Bois. Le personnel souligne voir de belles avancées et du positif dans leur travail collaboratif avec la direction.

c) Du représentant au comité de parents

Madame Marie-Noëlle Ouellet informe que la rencontre a été annulée.

d) De la représentante du service de garde

Madame Chantal Drouin mentionne que les activités de la ligue ont recommencé et que des dates seront ajoutées pour reprendre les activités manquées lors de la grève.

e) De l'équipe-école

L'équipe mentionne que le plan de rattrapage a été bénéfique pour les élèves. Les jeunes sont contents de recevoir du soutien supplémentaire.

L'équipe-école mentionne que l'ambiance est agréable à l'école.

14. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Madame Marie-Noëlle questionne quant au transfert des plans d'intervention lors du passage primaire-secondaire. Madame Françoise Taché confirme que tous les dossiers sont envoyés aux écoles avant le début des classes. Les dossiers professionnels sont transférés entre professionnels. Elle ajoute que la direction, les professionnels de l'école et les enseignantes de 6e année rencontrent chaque année l'équipe du secondaire pour parler de chaque élève et s'assurer que l'information importante est véhiculée.

Madame Roxanne Barrette demande que l'on puisse discuter aussi du protocole d'intimidation et de révisions sur le sujet des plans d'intervention au prochain conseil d'établissement.

15. VARIA

Aucun point.

16. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 23 avril à 18h30.

17. ADOPTION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition no CE 23/24-478 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 8h30.

Adoptée à l'unanimité

Chantal Drouin
Secrétaire

Karine Dolbec
Présidente

